

TARIF

8

RÉCEPTIONS, ETC.

En bref :

Période de la licence :
Un trimestre (jan.-mars;
avr.-juin; juil.-sep.; oct.-déc.)

Droits par évènement* :
Selon la capacité** de la
salle et s'il y a de la danse
ou non (voir le tableau)

Date limite :
Dans les 30 jours de la
fin de chaque trimestre
(formulaire de licence
et paiement)

Formulaire de licence de
musique :
socan.ca/formulaire/8

Licence pour faire jouer (exécuter en public) de la musique lors de réceptions, congrès, assemblées et présentations de mode

Calcul de la redevance :

Tableau des droits de licence par évènement :

capacité de la salle	droits par évènement	
	sans danse	avec danse
1-100	20,56 \$	41,13 \$
101-300	29,56 \$	59,17 \$
301-500	61,69 \$	123,38 \$
Plus de 500	87,40 \$	174,79 \$

EXEMPLE 1 :

De janvier à mars, la salle Rose a accueilli trois évènements :
7 jan. – 120 personnes – avec danse
24 fév. – 300 personnes – sans danse
17 mars – 50 personnes – sans danse

La redevance de la salle pour le 1^{er} trimestre de 2010 est de :
 $59,17 \$ + 29,56 \$ + 20,56 \$ = 109,29 \$ + taxes$

EXEMPLE 2 :

Un présentation de mode d'automne s'est déroulé les 10, 11 et 12 octobre devant 250 personnes, dans une salle d'une capacité de 450 personnes.

La redevance du défilé est de : $3 \times 61,69 \$ = 185,07 \$ + taxes$

Calculez vos droits de licence : socan.ca/calculatrice/8

Pour toute autre utilisation de musique, veuillez contacter la SOCAN ou essayer le Sélecteur de licence à socan.ca

Autres tarifs pouvant être applicables :

15A (musique de fond dans un salon, hall, etc.)

15B (musique d'attente au téléphone)

4A/B (si l'évènement est un concert)

SOCAN

Licenciés actuels 1.866.944.6224
Nouveaux comptes 1.866.944.6211
licence@socan.ca socan.ca

Pour information seulement.

Pour le texte complet du tarif, veuillez consulter la Gazette du Canada, disponible sur notre site socan.ca/fr/licensees/music-use ou visitez le site de la Commission du droit d'auteur du Canada au www.cb-cda.gc.ca.